



Offrez-lui de
nouveaux horizons !

L'éducation bilingue dès
la maternelle

*Zweisprachig lernen bereits im
kindergarten*

Conseil Général



Haut-Rhin



Edito

À la fin du IV^e siècle, les Alamans (Alemannen) et les Francs (Franken) s'installent dans notre région. Ces peuples parlent des langues germaniques qui deviendront d'une part l'Elsasser-ditsch (« allemand dialectal d'Alsace ») et d'autre part sa forme écrite, le Hochdeutsch (« haut allemand »).

À la fin du XVII^e siècle, la langue française s'ajoute progressivement à l'allemand dialectal (alsacien) et à l'allemand littéraire (allemand). À partir du milieu du XIX^e siècle et jusqu'à la seconde guerre mondiale, un véritable bilinguisme se développe en Alsace au gré des changements de souveraineté entre la France et l'Allemagne.

Ce biculturalisme est contesté tout au long de l'histoire. Il a pourtant permis à l'Alsace de s'inscrire pleinement dans l'Europe. Aujourd'hui, notre région est notamment le siège du Parlement européen, du conseil de l'Europe et de la

Cour européenne des Droits de l'Homme. Mais la langue régionale, qu'il s'agisse du dialecte alsacien ou de l'allemand, est de moins en moins maîtrisée par les nouvelles générations ; une tendance qu'il nous faut absolument inverser afin d'assurer l'avenir économique de l'Alsace et de tous nos enfants dans un bassin de vie de plus en plus partagé avec nos voisins suisses et allemands.

Afin de restituer à notre langue, sous ses deux formes, et à notre culture toute leur place dans la vie quotidienne, le Haut-Rhin se doit de développer auprès de tous ses enfants l'enseignement de ces langues dès la maternelle.

Depuis 1991, l'enseignement bilingue à parité horaire a montré toute son efficacité et sa pertinence éducative : dans le Haut-Rhin, plus de 20 % des écoliers de maternelle en bénéficient à présent. Les 80 % restant doivent pouvoir y accéder sans difficulté et à proximité, dans leur école ou commune, si leurs parents le souhaitent.

Ce document vous informera sur la voie bilingue de la maternelle à l'Université. Si votre école maternelle n'offre pas encore la voie bilingue, la Mission Langue et Culture Régionales du Conseil Général pourra vous indiquer les sites les plus proches et les démarches à entreprendre pour que cet enseignement soit étendu à l'école de votre enfant.

Apprendre l'allemand tôt, c'est bien mieux



La voie bilingue

Un enseignement régional et international performant
Le projet haut-rhinois offre à tous les élèves un enseignement à la fois régional et international performant.
À la rentrée 2012, plus de 11 000 élèves bénéficient de l'enseignement bilingue à parité horaire à l'école primaire dans notre département. L'ambition du Conseil Général est de le développer de manière encore plus significative.

Depuis les années 50, le Conseil Général du Haut-Rhin agit auprès du Ministère de l'Éducation nationale pour que les jeunes Alsaciens puissent apprendre l'allemand, valoriser et conserver ainsi la pratique du dialecte. Dans cette démarche, l'enseignement précoce est essentiel.

Dans notre région frontalière, 70 % des recruteurs exigent (ou souhaitent) que les postulants parlent allemand. Bien évidemment, les recruteurs des pays voisins aussi. De plus, les spécificités culturelles et historiques de l'Alsace donnent à ses dialectes et à l'allemand une place originale que n'a pas le français de l'autre côté de la frontière. Nos voisins ont cependant décidé de rendre obligatoire l'apprentissage de notre langue dès la 1^{ère} année d'école primaire. L'Alsace, et le Haut-Rhin en particulier, ne peut se permettre d'être en reste en matière d'apprentissage de la langue régionale, langue du voisin.

3h hebdomadaires

Aujourd'hui, dans toutes les écoles de l'académie, les élèves haut-rhinois devraient pouvoir disposer de 3h d'allemand hebdomadaires. Le but : faire en sorte qu'ils soient tous en mesure de comprendre et de s'exprimer en allemand dans des situations simples de la vie de tous les jours et, si possible, qu'ils se familiarisent avec le dialecte alsacien. Malheureusement, sur le terrain, ce dispositif n'est pas encore en place dans toutes les écoles du département. C'est pourquoi le Conseil Général s'efforce d'étendre cet enseignement pour qu'en 2013, les 3h hebdomadaires d'allemand soient une réalité dans toutes les classes de maternelle et d'élémentaire.

Apprendre tôt... et dans de bonnes conditions

L'introduction précoce de l'allemand dans l'enseignement est un élément essentiel dans la réussite d'un cursus bilingue. Des évaluations des enseignements précoces ont montré que les résultats sont bien meilleurs dans la langue vivante apprise dès lors que :

- cet enseignement débute dès la maternelle
- la formation pédagogique et linguistique du maître est assurée
- le volume horaire hebdomadaire est respecté
- la continuité est assurée au long du cursus scolaire
- la pratique familiale du dialecte et les rencontres avec des élèves de langue allemande favorisent cet apprentissage.

Les bienfaits de l'enseignement précoce

D'après les études menées auprès de nombreux systèmes d'enseignement de ce type, on constate que le bilinguisme précoce favorise l'apprentissage de la langue maternelle et facilite l'apprentissage rapide d'autres langues vivantes. Par ailleurs, les résultats en mathématiques enseignés en allemand sont très bons. L'enseignement bilingue intensif donne également accès à des cursus bilingues et multilingues ouvrant un horizon plus large à des jeunes qui peuvent notamment rejoindre des universités ou des grandes écoles à l'étranger.

Sommaire

- | | |
|---|--|
| 3 APPRENDRE L'ALLEMAND TÔT, C'EST MIEUX | 13 QUI VEUT GRANDIR DOIT S'OUVRIR |
| 4-5 L'ENSEIGNEMENT BILINGUE À PARITÉ HORAIRE | 14 ÉTUDE SUR L'ENSEIGNEMENT BILINGUE ET IMMERSIF |
| 6 LES CONDITIONS D'UN BON FONCTIONNEMENT DES SITES BILINGUES | 15 REPÈRES |
| 7 COMMENT CRÉER UNE CLASSE BILINGUE EN MATERNELLE | 16 LA FORMATION DES ENSEIGNANTS |
| 8-9 TÉMOIGNAGES | 17 L'ENGAGEMENT DU CONSEIL GÉNÉRAL LE CONTEXTE RÉGIONAL |
| 10 LES AUTRES MATIÈRES | 17 L'ÉCOMUSÉE D'ALSACE |
| 11 LIRE | 19 LA SIGNALÉTIQUE BILINGUE |
| 12 SE DOCUMENTER | 20 CONTACTS UTILES |

L'enseignement bilingue à parité horaire

La parité horaire, comme son nom l'indique, c'est l'égalité parfaite : 12h d'enseignement en français, 12h en allemand. C'est ce qu'on appelle aussi l'«enseignement intensif». Dans le Haut-Rhin, il est assuré dans de nombreuses écoles publiques et établissements catholiques sous contrat avec l'État ainsi que dans les maternelles des écoles associatives (association ABCM). L'enseignement bilingue à parité horaire conduit, selon le principe d'une acquisition naturelle, à la maîtrise quasi équivalente des deux langues à la fin de la scolarité obligatoire.

La maternelle : début d'une histoire

C'est en petite section de maternelle que tout commence. Il est encore possible de rejoindre le cursus à partir de la moyenne et de la grande section. À compter de l'entrée en cours préparatoire, une dérogation justifiée par le niveau linguistique de l'élève sera nécessaire.

D'un point de vue général en maternelle, l'enfant s'approprie la langue, découvre l'écrit, devient élève, agit et s'exprime avec son corps, découvre le monde et perçoit, sent, imagine et crée. Dans les classes bilingues à parité horaire, tous ces domaines d'activités sont enseignés dans les deux langues. Le dialecte alsacien peut être utilisé en complément de l'allemand standard.

L'élémentaire : bilingue, naturellement !

À partir du CP, les deux langues d'enseignement et de communication utilisées sont le français et l'allemand. L'apprentissage de la lecture, par exemple, se fait en français, puis en allemand. Tout au long de la scolarité, l'enseignement est fondé sur les programmes français : les mathématiques, la géographie et les sciences sont enseignées en allemand, l'histoire en français. L'éducation physique, les arts graphiques et l'éducation musicale sont assurés dans les deux langues. Tout comme dans les classes unilingues, les élèves en difficulté peuvent bénéficier de 2h de soutien, proposées en français et en allemand.

Collège et lycée : la cohérence de la continuité

Au collège, les élèves bénéficient en pratique d'au moins 9h d'enseignement en langue allemande : 4h d'allemand, 2h de mathématiques, 2h d'histoire/géographie. 1h de langue et culture régionales, dans le cadre d'une 5e heure de cours d'allemand, permet aux élèves de se familiariser avec les dialectes, l'histoire, les traditions et la culture de la région. En fonction des ressources propres à chaque établissement, d'autres disciplines peuvent être enseignées partiellement en allemand (sport, SVT, arts plastiques...). Par ailleurs, dès la 6e, les élèves bilingues peuvent ajouter l'apprentissage de l'anglais. Le brevet des collèges est bilingue.

L'arrêté ministériel de 2003 prévoit la continuité de la parité horaire également au lycée. Familles, collectivités territoriales et associations insistent pour qu'il soit appliqué. Dans les filières S, L ou ES, l'option Abibac permet de préparer simultanément en un examen unique le baccalauréat et l'Abitur allemand. Cette option représente un volume en langue allemande de 9h par semaine dont 6h pour l'allemand en tant que discipline et 3h pour l'histoire/géographie. À défaut d'accès en filière Abibac, les élèves issus de l'enseignement bilingue bénéficieront d'autres formes de continuité en lycée.

Le rôle des parents

Il n'est pas nécessaire que les familles parlent ou comprennent l'allemand ou le dialecte. Il est, par contre, important que les parents soutiennent l'effort de l'école, qu'ils fournissent à leur enfant des livres en allemand adaptés à son âge, lui permettent d'effectuer des séjours en milieu germanophone, de voir des émissions en allemand adaptées à son âge et, s'ils sont dialectophones, qu'ils parlent régulièrement le dialecte avec leur enfant.



« Un maître, une langue »

En maternelle et en primaire, l'Alsace applique le principe «un maître, une langue». Il garantit outre le respect de la parité horaire, de très bonnes compétences linguistiques et pédagogiques pour le maître et surtout un développement beaucoup plus rapide de l'enseignement bilingue.

L'enseignement bilingue à parité horaire : des objectifs bien précis

En Alsace, les parents ont le choix entre deux voies d'enseignement : le cursus traditionnel et le cursus bilingue. Contrairement à des a priori tenaces, la voie bilingue à parité horaire (12h de cours dans chaque langue) n'est pas réservée aux bons élèves et encore moins aux germanophones de naissance. Les élèves, qui viennent de tous les horizons, débutent le bilinguisme dès la maternelle. Cette précocité garantit une immersion au sein de la langue allemande grâce à un apprentissage pluridisciplinaire. Dès le brevet des collèges, l'objectif linguistique prévu dans le cadre du référentiel européen est le niveau B2, c'est-à-dire celui de l'utilisateur aisé. Par la suite, ils ont la possibilité de poursuivre l'enseignement bilingue jusqu'en terminale. Grâce à un dispositif binational, l'Abibac, certains élèves peuvent présenter le baccalauréat et l'Abitur simultanément avec pour objectif le niveau C1 du référentiel européen c'est-à-dire celui d'un utilisateur expérimenté.

Concrètement, l'enseignement bilingue vise à donner aux élèves une maîtrise de l'allemand équivalente à celle attendue en langue française au baccalauréat.

¹ Le référentiel européen est consultable sur le site : <http://eduscol.education.fr>



Les conditions d'un bon fonctionnement des sites bilingues

De toutes les régions disposant d'une langue régionale, l'Alsace compte, hors lycée, le plus grand nombre d'élèves en voie bilingue à parité horaire. Ils sont 24 000, de la maternelle en fin de collège. L'Alsace est aussi la région avec la plus forte population (1,8 million d'habitants) concernée par une langue régionale. Et même si ces chiffres sont élevés, on peut encore faire (beaucoup) mieux...

Une langue régionale particulièrement vivante

La langue régionale sous sa forme standard d'enseignement est le Hochdeutsch, c'est-à-dire l'allemand, qui est loin d'être une langue rare : première langue européenne, elle concerne près de 100 millions de locuteurs et sa portée culturelle et économique est considérable. Il est d'ailleurs assez étonnant de constater que seule une minorité de 11 % des élèves de l'école publique en Alsace bénéficient de cette voie bilingue à l'école primaire, après vingt ans de mise en oeuvre. En réalité la demande pour l'allemand est considérable : lorsque l'offre existe, 50 % des familles, voire plus, y adhèrent et seulement 20 % des écoles publiques la proposent.

La gestion des effectifs sur le long terme et le recrutement d'enseignants formés

Depuis une vingtaine d'années, l'administration sait que pour assurer des effectifs proches d'une classe en collège, il faut disposer en amont d'un minimum de trois ou quatre sites bilingues en maternelle. La généralisation de l'offre dans les écoles maternelles est, de ce fait, la seule manière d'organiser durablement cet enseignement. C'est le choix fait en Corse et au Pays basque, qui y réussissent très bien. Pour cela il est indispensable de disposer des enseignants nécessaires.

Encore du chemin à parcourir...

L'administration scolaire explique les faibles développements de l'enseignement bilingue public en mettant en avant :

- les surcoûts budgétaires résultant de la création de sections. Pourtant c'est la région où, en raison d'une adhésion massive des familles, les surcoûts sont proportionnellement les plus faibles. En Corse, au Pays basque et en Bretagne, la langue régionale s'ajoute - avec un fort supplément de volume horaire - aux deux langues vivantes étrangères obligatoires. En Alsace, l'allemand est intégré dans le cursus scolaire sans heures supplémentaires. Par ailleurs, c'est la seule région où les collectivités territoriales interviennent par un soutien financier.
- la rareté des maîtres linguistiquement compétents. Depuis 20 ans, la cause de cette rareté est pourtant bien connue : les concours de recrutement favorisent la seule maîtrise du français et ni l'académie ni le ministère ne veulent les modifier. Il existe pourtant en Alsace une forte communauté germanophone, qui pourrait fournir de nombreux enseignants. Mais les concours, qui se déroulent essentiellement en français, défavorisent les meilleurs locuteurs germanophones.



Aucune autre langue régionale ne dispose d'un tel soutien financier de la part des collectivités territoriales en faveur de l'enseignement public.

Comment créer une classe bilingue en maternelle

Le cursus à parité horaire commence obligatoire en maternelle et s'adresse à des enfants de 3, 4 ou 5 ans au plus, en application de la réglementation nationale pour les langues régionales.

L'implication des collectivités locales en Alsace

Cette organisation, généralement temporaire, en section (rassemblant les élèves sur 2 ou 3 niveaux de maternelle) nécessite un demi-poste supplémentaire d'enseignant qui n'interviendra que la moitié du temps : ce surcoût temporaire est réduit pour l'État grâce à la contribution de la Région et des deux Conseils Généraux. Ces trois collectivités financent conjointement une cinquantaine de postes supplémentaires d'enseignants contractuels. Ces moyens humains supplémentaires permettent de faire fonctionner la partie en langue allemande d'une centaine de classes ou de sections bilingues en Alsace. Par ailleurs, le Conseil Général du Haut-Rhin accorde des subventions aux communes pour les locaux scolaires nécessaires à l'accueil d'une section bilingue. La Région, de son côté, assure un soutien aux regroupements pédagogiques intercommunaux bilingues.

Le premier pas : les parents d'élèves

Dès lors que des familles en font la demande, l'administration scolaire est tenue d'organiser l'information des familles. À l'issue de la réunion d'information, pour laquelle chaque famille concernée doit recevoir une invitation, un formulaire d'inscription complété doit être adressé à la mairie ou à l'inspection locale de l'Éducation nationale.

Si, sur les trois tranches d'âges réunies (3, 4 et 5 ans), l'administration scolaire recueille un minimum de 15 préinscriptions, elle peut procéder à la création d'une classe (20 élèves et plus) ou d'une section bilingue (20 élèves et moins). La création d'une section bilingue nécessite toutefois de disposer d'une salle de classe supplémentaire avec son mobilier.

Les langues régionales en France

- en Bretagne, la population concernée par le breton est évaluée à 1,2 million d'habitants. 15 000 élèves bénéficient d'un enseignement bilingue ou immersif dans les écoles publiques, privées ou associatives.
- la Corse compte 260 000 habitants et, après 15 ans d'existence, près de la moitié des élèves bénéficie de la voie bilingue à parité horaire dans le premier degré. La situation est presque identique au Pays basque. Les proportions sont variables pour le catalan et l'occitan.



Témoignages

L'allemand fait partie de mon environnement depuis la maternelle



Louise GREYER,
chef de projet, Ipn-Eurocentre
SAS - Centre d'affaires
franco allemand à Colmar

«Au début, on est trop jeune pour en comprendre l'intérêt. Ce n'est que plus tard que le bilinguisme prend tout son sens. Suivre une partie du programme français en allemand permet d'aborder de nombreux domaines et de développer un vocabulaire très riche. Si j'ai obtenu mon Abitur, c'est parce que l'allemand fait partie de mon environnement depuis la maternelle. Aujourd'hui, dans mon métier, je suis sans cesse confrontée aux deux cultures. Mon cursus bilingue m'a déjà ouvert des portes et a contribué, j'en suis sûre, à ma réussite professionnelle.»

Un pôle d'excellence



Francine KOUAO,
CE coordonnateur
à l'Institut de l'Assomption
à Colmar

«Dans notre établissement, la première section bilingue maternelle a ouvert en 2002. Elle comptait alors 18 élèves, aujourd'hui en classe de 4^e. La filière n'a cessé de s'étoffer en 10 ans, et nous comptons actuellement 25 à 30 élèves par niveau. L'investissement des enseignants bilingues et le suivi des familles sont remarquables, mais c'est surtout la volonté et la rigueur des enfants qui forcent notre admiration. Au collège, 16 heures du cursus sont assurées et évaluées en langue allemande. Sans l'avoir nullement recherché, cette filière est devenue un pôle d'excellence et pour ceux qui la suivent, les portes de l'avenir sont grandes ouvertes.»

La tradition familiale



**Michel BENTZ, agrégé
d'anglais, père de trois
enfants**

«Dans notre famille, le dialecte occupe une place de choix puisqu'avec mon épouse, nous avons décidé de ne parler qu'en dialecte à nos trois enfants. Ayant moi-même appris l'allemand dialectal et l'allemand standard très tôt, il me paraissait inconcevable que mes enfants n'héritent pas de cette culture. Comment peut-on comprendre notre culture régionale si on ne comprend pas sa langue ? Ce qui est important aujourd'hui, c'est de favoriser la prise de conscience des parents quant à la

nécessité de choisir l'enseignement bilingue pour leurs enfants. Parler allemand est devenu, de nos jours, un véritable avantage sur le marché du travail !»

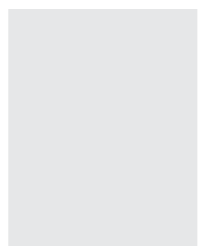
Un enjeu fondamental



Charles BUTTNER,
Président du Conseil
Général du Haut-Rhin

«Il n'est pas normal qu'en Alsace, à proximité immédiate d'un Pays de Bade prospère et de la ville la plus riche du monde – Bâle – un nombre important et croissant de jeunes gens et de jeunes filles viennent allonger chaque jour les listes de Pôle Emploi. D'autant plus que l'Allemagne estime qu'il lui manquera en 2025 – dans treize ans – 6 millions de personnes en âge de travailler. L'enjeu de la langue est fondamental et l'enseignement bilingue à parité horaire ou en immersion complète en maternelle est le moyen le plus efficace pour atteindre une très bonne maîtrise de l'allemand et devenir bilingue, voire plurilingue. Le Conseil Général du Haut-Rhin qui est depuis des années fortement investi dans cette mission, a interpellé le Ministre de l'Éducation nationale afin qu'il se saisisse de la dimension du défi. Pour nos artisans, nos entrepreneurs, nos chercheurs... il n'y a déjà plus de frontière et en Alsace-même, plus de 70 % des offres d'emploi requièrent l'usage courant de l'allemand ou même de l'alsacien.»

Les langues font partie de ma vie depuis toujours



Ibrahim HAÏDARA,
psychologue,
père de deux enfants

«Je suis français, originaire du Mali. Les langues ont toujours fait partie de ma vie et j'ai beaucoup voyagé lors de mes études universitaires. Je parle six langues ! Je m'adresse à mes enfants principalement en français. Ma femme est malienne et leur parle généralement en sonrhai ou en bambara (deux langues que nous avons en commun). Moi, je me charge surtout de leur transmettre les langues internationales : l'allemand d'abord et l'anglais tout doucement... Lorsque la classe bilingue a ouvert l'an dernier à l'école maternelle Les Tulipes de Colmar (là où est scolarisé mon premier fils), j'étais enchanté. À ma grande surprise, notre enfant a très vite progressé. Il est déjà fasciné par les langues. C'est peut-être un peu génétique...»



Des citoyens européens forts de culture, de tolérance et d'ouverture d'esprit !



Mme RITZENTHALER,
professeur d'allemand en
classes bilingues au collège
de Lutterbach

«Utiliser la langue allemande de manière continue et soutenue est très gratifiant, autant pour les enseignants que pour les élèves... surtout lorsque ces derniers interviennent spontanément dans la langue de Goethe ! Outre l'aspect linguistique de la formation, les élèves sont en totale immersion culturelle grâce à l'étude de livres et de films allemands authentiques qui les plongent directement dans la culture germanique. Cette formation complète les prépare ainsi à devenir de véritables citoyens européens, forts de culture, de tolérance et d'ouverture d'esprit.»

Un choix unique en matière d'apprentissage des langues

**Véronique ADOLPHE, principale du collège
René Schickelé à Saint-Louis**

«Nous accueillons un grand nombre d'élèves bilingues, de Saint-Louis mais aussi de Bâle, qui ont la possibilité de suivre l'anglais dès la 6^e. En 5^e, les élèves qui le souhaitent peuvent commencer le latin. Les autres pourront démarrer une troisième langue vivante (l'espagnol) à partir de la 4^e. Les élèves suivent également des cours de Langue et Culture Régionales, ainsi qu'un enseignement en technologie et en arts appliqués en allemand. Notre établissement est le seul EPLE (Etablissement Public Local d'Enseignement) à offrir ce choix en matière d'apprentissage des langues.»

Les autres matières

L'anglais en section et classe bilingues



Jacky TEISSIER, principal du collège Léon Gambetta de Riedisheim

« Nous incitons fortement les élèves bilingues de notre collège à débiter l'apprentissage de l'anglais dès la classe de 6e. Ils ont en effet acquis des compétences

langagières qu'ils transfèrent aisément vers l'apprentissage d'une nouvelle langue vivante. D'ailleurs, les élèves bilingues sont à 100 % « bilingues ». Leurs parents font eux-mêmes la démarche de les inscrire systématiquement en anglais. Et c'est une bonne chose.

En classe de 4e et de 3e, plus de la moitié des élèves inscrits dans le cursus bilingue étoffe leur parcours en optant pour la section européenne anglaise. Cette option propose 2 heures hebdomadaires pour approfondir la langue et pour mieux connaître les civilisations anglaise et américaine. Par ailleurs, un projet prévoit également l'étude d'un roman en langue anglaise dans le cadre d'un travail approfondi de compréhension écrite.

Un voyage en Grande-Bretagne est organisé chaque année. C'est un séjour culturel mais aussi linguistique, puisque les élèves sont hébergés dans des familles d'accueil.

En outre, nous étions le premier établissement à disposer d'une signalétique en plusieurs langues. Elle est bilingue français-allemand bien sûr, mais pas seulement. Les traductions ont été élargies aux autres langues pratiquées dans le collège, dont l'anglais. Les langues anciennes ont aussi leur place avec le latin et le grec pour les salles qui accueillent ces matières.

Pour l'instant, dans la section européenne, l'anglais ne concerne encore que les professeurs d'anglais mais rien n'empêche, à l'instar de l'allemand, que d'autres disciplines soient un jour enseignées dans la langue de Shakespeare, comme c'est le cas déjà dans certains lycées. »

Les mathématiques en allemand



Lino CARPINETA, principal du collège Hector Berlioz de Colmar

« Comme tous les établissements qui proposent le cursus bilingue à leurs élèves, le collège Berlioz dispense les mathématiques pour moitié en allemand et pour moitié en français. Nous changeons de langue à chaque heure de cours. Ainsi, les élèves sont très vite habitués à passer d'une langue à l'autre et à assimiler les notions scientifiques dans les deux langues. L'équivalent existe en histoire-géographie.

Participer à l'apprentissage de l'allemand à travers une démarche scientifique est une véritable chance pour eux. Il est parfois même plus facile d'aborder certaines notions en langue allemande. Surtout en géométrie où le vocabulaire est plus descriptif, plus imagé et repose sur des racines latines qui sont en cours d'acquisition pour la plupart des collégiens. Le degré de maîtrise de la langue n'est pas un frein, au contraire ! Les mots servent de stimulus à l'apprentissage de l'allemand. On peut dire que les mathématiques reprennent un véritable statut international et pour les élèves, les apprendre dans deux langues n'apporte que plus de plaisir. »



La médiathèque départementale

Depuis sa création en 1945, la médiathèque départementale propose à ses lecteurs des collections de livres en allemand.

Tenant compte de la spécificité alsacienne, le nombre de livres en langue allemande acquis par la médiathèque départementale est plus important que celui des publications en d'autres langues. L'acquisition de collections pour la jeunesse en langue allemande a démarré avec la réintroduction de l'apprentissage de l'allemand dans les écoles primaires. Elle s'est développée avec l'apparition des classes bilingues. La majeure partie de la collection est composée d'albums illustrés pour permettre aux jeunes lecteurs bilingues de s'appuyer sur l'image. Les lecteurs plus confirmés disposent également de romans simples.

Ces livres peuvent être empruntés dans les médiathèques de la médiathèque départementale ou par l'intermédiaire des bibliothèques municipales et intercommunales du réseau départemental de lecture publique.

Le bilinguisme en Val d'Argent

Jusqu'en 1790, les cultures française (welche) et allemande cohabitaient dans le Val d'Argent. Depuis plus de 10 ans, l'enseignement bilingue permet à la Vallée de renouer avec ses racines linguistiques. Pour accompagner cet enseignement et approfondir la connaissance du patrimoine, les services du Pôle Culture de la Communauté de Communes du Val d'Argent proposent désor-

mais des ateliers pédagogiques en allemand. Dans ce cadre, la médiathèque a constitué un fonds d'ouvrages en langue étrangère de 570 documents et propose, hors temps scolaire, un atelier ludique et créatif autour de la littérature jeunesse allemande avec un intervenant.

Contact : Pôle Culture - 03 89 58 35 85, mediatheque@valdargent.com

Bilingo, festival de la langue régionale d'Alsace

Depuis 2004, Bilingo est le rendez-vous culturel de la langue régionale et du bilinguisme. Il a lieu chaque année à Guebwiller, entre avril et juin, et a pour objectif de promouvoir la culture et la langue régionales.

En semaine, les élèves, de la maternelle au lycée, peuvent assister à des spectacles bilingues, en allemand ou en dialecte, voir des films en VO, suivre des ateliers, etc. Le week-end, le grand public est invité à visiter le « Village Bilingo ». Chacun peut alors se « frotter » à la langue et à la culture régionales à travers des formules ludiques, des animations et des rencontres. Les familles peuvent également acquérir des livres en allemand pour leurs enfants, les jeunes et aussi les moins jeunes.

Bilingo est aussi un projet vivant à l'année. Des projets créatifs avec des écoles ont déjà permis l'édition de plusieurs imagiers plurilingues.

**Contact : Mairie de Guebwiller
03 89 76 80 61, bilingo@ville-guebwiller.fr**

Se documenter



Le CDDP (*Centre Départemental de Documentation Pédagogique*) est un établissement public à caractère administratif, sous tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale. Il fait partie du réseau national SCEREN-CNDP qui exerce une mission d'édition, de production et de développement des ressources éducatives. Il propose, entre autres, de multiples ressources pour l'enseignement en allemand et la connaissance du dialecte et de la culture alsacienne.

Le CDDP produit régulièrement des documents pour les classes bilingues. La trilogie « Au bord du Rhin, l'aventure de notre langue » par exemple, coproduite avec le Conseil Général du Haut-Rhin, retrace l'histoire des dialectes alsaciens et du Hochdeutsch dans l'espace du Rhin

« Au bord du Rhin, l'aventure de notre langue »

Présenté sur deux DVD de 26 minutes et un troisième de 52 minutes, ce magnifique film présente l'histoire de notre langue régionale d'Alsace, des origines jusqu'à nos jours. En abordant simultanément l'histoire des dialectes et de la langue littéraire, cette production délivre surtout un message d'espoir pour notre culture et l'avenir de notre bilinguisme sur les bords du Rhin.

supérieur dans une version filmique et bientôt imprimée. Par ailleurs, une expérimentation du manuel numérique ELAN (Enseigner la Langue Allemande par le Numérique) a été lancée en 2012. Elle s'adresse aux classes bilingues de CM2 dans un premier temps et vise à fournir aux enseignants et aux élèves des outils d'apprentissage motivants, tout en exploitant le potentiel pédagogique et numérique de ces supports d'aujourd'hui.

Ces productions, ainsi que celles du réseau SCEREN et de nombreuses autres, sont régulièrement présentées au public, notamment lors du Salon du livre de Colmar, du Forum Bilingo à Guebwiller, du Festival Ramdam à Wittenheim, et bientôt dans le cadre du futur Pôle documentaire bilingue à Colmar.

Ouvert à tous les publics

Le centre de ressources du CDDP dispose de différents sites situés à Colmar, Guebwiller et Mulhouse et est ouvert à tous les publics concernés par l'éducation : enseignants, formateurs, étudiants, parents, intervenants des collectivités. L'abonnement, auquel contribue de façon importante le Conseil Général du Haut-Rhin, est gratuit pour l'ensemble des publics.

Le CDDP organise également des visites dans les écoles et établissements et dépose des documents lors de tournées dans les secteurs d'Altkirch, de Saint-Louis et de Thann. Ce service est complété par un accueil et une permanence hebdomadaire à l'antenne de Mulhouse Drouot, et des interventions peuvent être planifiées à la demande.

Qui veut grandir doit s'ouvrir

L'enseignement précoce de l'allemand et l'enseignement bilingue à parité horaire nécessitent un effort pour créer autour des élèves et des enseignants un climat culturel et linguistique favorable. Depuis 1996, le Conseil Général du Haut-Rhin a mis en place un ensemble d'incitation pour les sites bilingues, notamment pour l'encouragement de la lecture, de l'expression orale et des échanges linguistiques.

Théâtre en alsacien au collège d'Ingersheim

Lors de l'année scolaire 2011/2012 au collège d'Ingersheim, un projet d'activité théâtrale en allemand et en alsacien a vu le jour. À l'origine de cette nouveauté : une collaboration entre une professeure d'allemand, Catherine Bailly, et ses élèves de 6e bilingue et une actrice du théâtre alsacien de Guebwiller, Christiane Simon. Tous les élèves de la classe ont joué dans deux piécettes, mises en scène par l'actrice. Ils ont également appris un chant en alsacien. Fiers de leur travail et particulièrement motivés par ce projet, les élèves ont donné trois représentations : une à Ingersheim, la seconde au Festival Bilingo de Guebwiller (qui propose, entre autres, des spectacles et des activités en allemand et en alsacien aux scolaires du département) et enfin une troisième à la Maison de l'Alsace à Paris !

Bilan : les élèves ont fait d'énormes progrès et cette opération a été un tel facteur de motivation que, toujours accompagnés de leur professeure et de l'actrice alsacienne, ils se lancent à nouveau ensemble cette année en 5e dans un nouveau projet. C'est en grande partie grâce à l'implication financière du Conseil Général du Haut-Rhin que ces opérations théâtre en alsacien et en allemand sont possibles.

Théâtre en allemand au collège de Village-Neuf

Avec leur professeure d'allemand Francine Comuzzi et le RAB Theater de Freiburg, les élèves des classes bilingues de 3e et 4e du collège Gérard de Nerval ont conçu et écrit une comédie intitulée « Eine moderne Odyssee ». La pièce a été présentée en 2011 à la salle du Triangle à Huningue. Ce spectacle, de très haut niveau théâtral et linguistique, traitait de l'importance que notre société attache à la situation sociale, à l'argent et à l'apparence physique. Tous les élèves ont participé activement à ce projet, qui leur a permis de progresser à la fois dans la maîtrise orale de la langue allemande et dans la pratique théâtrale.



Kiddy, l'université en culottes courtes

Depuis des années, l'association Kiddy « L'université en culottes courtes » de Mulhouse propose des cours de théâtre en langue allemande aux enfants de 6 à 12 ans.

Les comédiens en herbe sont des enfants issus du cursus bilingue des écoles du Haut-Rhin. Ils se retrouvent à Colmar, chaque mercredi et/ou pendant les vacances, pour jouer la comédie ensemble, pendant deux heures, dans la langue de Goethe. Leur animatrice, Alix Bettinger, les encadre de manière professionnelle et avec grand talent.

Selon Astrid Dornhoff, responsable de l'association, les enfants inscrits viennent des quatre coins du département. Les «Kinder» prennent grand plaisir à écouter les histoires d'auteurs allemands (contes de Grimm, etc...) qu'ils mettent en scène à leur manière. Ils bricolent également les masques et costumes pour préparer le spectacle de fin de cours.

L'objectif premier de ces ateliers est, bien évidemment, de favoriser l'expression orale et de donner aux enfants l'envie de pratiquer l'allemand avec plaisir. La cohésion de groupe et la prise de parole aisée : voilà un programme aussi utile dans la pratique du théâtre que dans la vie de tous les jours !

Renseignements et contact :
www.kiddyassoc.com,
kiddyassociation@aol.com

Études sur l'enseignement bilingue et immersif



Les enseignements bilingues, comportant au moins la moitié du temps dans une autre langue que la langue nationale ou la langue maternelle, ont été évalués scientifiquement dans plusieurs pays, notamment au Canada et dans plusieurs régions françaises (Pays basque, Bretagne, Alsace).

Ces travaux ont été concluants. Les évaluations menées en Alsace par Jean Petit ont confirmé notamment les conclusions du canadien Wallace Lambert et d'autres scientifiques :

- La précocité de l'immersion en jardin d'enfants ou à l'école maternelle favorise les apprentissages linguistiques.
- La durée hebdomadaire de l'immersion est un facteur important : plus l'horaire en langue cible

Pour réussir

Naturellement un climat familial consensuel, l'engagement et la compétence des enseignants, la participation à des activités en langue régionale et à des échanges transfrontaliers, le respect du volume horaire en langue régionale sont autant de facteurs de succès. Il n'est pas nécessaire que les parents parlent ou comprennent l'allemand ou le dialecte alsacien.

est conséquent, meilleurs sont les résultats dans les deux langues, la langue maternelle et la langue cible.

- La parité horaire semble être un niveau minimal d'enseignement de la langue cible permettant à tous les enfants d'assurer une scolarité bilingue dans des conditions satisfaisantes.
- A niveau parental socio-économique comparable, les élèves de l'enseignement bilingue ont en général une aussi bonne, voire une meilleure maîtrise de la langue maternelle que ceux de l'enseignement monolingue pourtant scolarisés entièrement dans leur langue maternelle.
- Les résultats moyens des élèves de l'enseignement bilingue dans les disciplines non linguistiques sont équivalents, parfois supérieurs à ceux de la voie monolingue. C'est fréquemment le cas en mathématiques.
- Les élèves bilingues précoces acquièrent, plus aisément que les monolingues, la maîtrise d'autres langues (anglais, espagnol, italien, portugais, chinois, etc.)
- Les résultats de ces enquêtes scientifiques sont corroborés en Alsace par les scores des élèves de l'enseignement bilingue aux évaluations nationales qui portent sur les mathématiques et le français. La réussite au brevet des collèges bilingue atteint, depuis dix ans dans notre région, un taux moyen de 98 %. La moyenne nationale au brevet sous forme traditionnelle est en général de 80 %.

Que faut-il entendre par langue régionale ?

Un arrêté ministériel et son annexe du 26 décembre 2007 (BOEN du 10 novembre 2008) ont précisé les référentiels d'enseignement et la définition de la langue régionale en Alsace. Celle-ci comprend l'allemand et les dialectes alsaciens.

Le dialecte alémanique (Elsasserditsch) est parlé dans la plus grande partie de l'Alsace et dans les régions voisines. Le dialecte francique (Plattdeutsch) est un dialecte germanique parlé dans le nord de l'Alsace, en Moselle et dans les régions germaniques voisines. L'allemand standard (Hochdeutsch) est l'expression écrite et la langue de référence de ces dialectes régionaux. Dialectes et allemand sont les deux formes

de ce que l'on appelle la « langue régionale ».

L'allemand est en outre la langue des pays les plus voisins ainsi qu'une grande langue de diffusion européenne et internationale.

À toutes les époques, le système éducatif a toujours retenu la langue standard comme objet d'enseignement. La langue allemande apparaît ainsi explicitement dans les textes réglementaires, ministériels ou rectoraux, publiés depuis 1920, comme la forme standard, à l'écrit comme à l'oral, de la langue régionale, fondée sur la pratique de l'une des variétés dialectales parlées en Alsace ou en Moselle.



L'enseignement immersif dans les écoles A.B.C.M. *Zweisprachigkeit*

A.B.C.M.



- Exposition hebdomadaire suffisante pour la langue « faible »
- Des enseignants référents pour les deux langues (allemand/français) ayant une compétence de locuteurs natifs
- Utilisation des deux langues comme vecteur de communication

Pour atteindre une parité de compétences dans les deux langues, l'association tend vers plus d'immersion dans les écoles.

Depuis quelques années déjà, les enfants des écoles maternelles A.B.C.M. *Zweisprachigkeit* bénéficient d'une immersion compensatoire en langue régionale, soit pour les enfants de petite section maternelle et de moyenne section maternelle de 19 heures d'enseignement en langue régionale d'Alsace (dont 12 heures de «Hochdeutsch» et 7 heures d'«Elsasserditsch») et 5 heures en français. En grande section, ils bénéficient de 15h30 d'enseignement en langue régionale (dont 12 heures de «Hochdeutsch» et 3h30 heures d'«Elsasserditsch») et 8h30 en français. Au sein des classes élémentaires et dans le cadre du soutien à la langue régionale, des activités ludiques complémentaires en langue régionale (dialectale et allemand standard) sont proposées à tous les enfants à raison d'1h20 par semaine.

*L'association A.B.C.M. *Zweisprachigkeit*, Association pour le Bilinguisme en Classe dès la Maternelle, propose un enseignement immersif basé sur l'acquisition naturelle d'une langue selon les principes suivants :*

- Précocité dès 3 ans
- Continuité dans l'enseignement de la maternelle au baccalauréat

La formation des enseignants



Recrutement et formation des maîtres de l'enseignement allemand

La formation des enseignants de la voie bilingue est dispensée par le centre de formation aux enseignements bilingues (CFEB) de l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM – Université de Strasbourg) à Colmar.

Depuis septembre 2010, les futurs enseignants de classes bilingues suivent les deux années du master Métiers de l'enseignement tout en préparant, en parallèle, le CRPE (Concours de recrutement des professeurs des écoles) bilingue. Ils effectuent, pendant leurs études, des stages en classes allemandes et en classes bilingues.

Un cursus franco-allemand

Certains étudiants bilingues sont inscrits dans le cursus intégré franco-allemand, proposé par l'IUFM d'Alsace en partenariat avec l'Université

La formation initiale et continue des enseignants des écoles associatives ABCM *Zweisprachigkeit*

Le centre de formation *USBELDUNG* assure la formation initiale et continue des enseignants des écoles ABCM *Zweisprachigkeit* au concours de professeur des écoles, en collaboration avec l'Institut supérieur des langues de la République française*.

Suite à la réforme nationale du concours de professeur des écoles, le master est devenu un préalable pour se former au métier. Les directeurs pédagogiques des fédérations d'écoles associatives se sont donc associés, sous l'égide de l'ISLRF, pour travailler sur une maquette de master propre aux écoles immersives en langue régionale. La conclusion d'une convention entre

de Haute-Alsace, la Pädagogische Hochschule de Freiburg et les Staatlichen Seminare d'Offenburg et de Lörrach. Ce cursus binational permet de préparer les diplômés qui conduisent à l'enseignement dans les deux pays.

Enseigner sa discipline en langue allemande... peut-être pour bientôt

Le statut de 2010 n'a pas permis à l'IUFM d'ouvrir un parcours « Enseigner sa discipline en langue allemande en collège et lycée » dans le cadre de la préparation au CAPES. Cependant, un début d'expérimentation a été mené et la création des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE, qui devrait remplacer l'IUFM d'ici la rentrée 2013) pourrait changer les choses. Il serait alors possible de former de nombreux futurs enseignants volontaires pour l'enseignement de leur discipline (autre que linguistique) en langue allemande, qui interviendront dans les sites bilingues des collèges et des lycées d'Alsace.

Le + sur le CV : le master trinational

Plurilingue, dynamique et mobile : le master Formation Trinationale Plurilingue proposé par l'IUFM concerne des étudiants français, allemands et suisses titulaires d'une Licence (Bachelor) ayant des connaissances en français et en allemand. Les étudiants doivent alors passer un semestre de leur cursus dans chacun des trois pays partenaires, le quatrième semestre étant consacré à la rédaction du mémoire de recherche en allemand ou le dialecte alsacien.

l'ISLRF et l'Université de Perpignan a permis la mise en place, à la rentrée 2011, du master Enseignement Bilingue Immersif.

En Alsace-Moselle, l'association *USBELDUNG*, relais local de l'ISLRF, souhaite travailler en partenariat avec l'IUFM d'Alsace pour la mise en œuvre de la formation continue de ses enseignants. Une convention est en cours d'élaboration.

* L'ISLRF regroupe les fédérations d'écoles associatives en langue régionale (alsaciens-mosellans, occitans, basques, catalans et bretons) ainsi que leurs centres de formation respectifs.

Financer, inciter et informer : l'engagement du Conseil Général en faveur du bilinguisme

Conscient de l'atout que représente l'apprentissage de sa langue régionale (allemand et dialectes) dans les parcours scolaires et professionnels des jeunes Haut-Rhinois, le Conseil Général du Haut-Rhin renforce son action :

- en apportant une aide aux communes pour l'aménagement de classes destinées à l'enseignement bilingue
- en soutenant les activités périscolaires et extrascolaires en allemand et en alsacien
- en soutenant l'animation théâtrale en allemand et en dialecte alsacien auprès des élèves bilingues en collège
- en soutenant l'achat de matériel pédagogique pour les écoles et les collèges
- en diffusant auprès de toutes les familles d'enfants en âge d'entrer à l'école maternelle une information sur l'enseignement précoce de l'allemand et la voie bilingue en primaire et secondaire

Chiffres

En 2012, 1 790 000 € de fonctionnement et 20 000 € d'investissement sont consacrés à la promotion du bilinguisme.

Le Conseil Général du Haut-Rhin, en liaison avec la Région Alsace, soutient les efforts de l'Académie, des écoles privées et des associations pour développer l'enseignement bilingue français/allemand et l'apprentissage de l'alsacien comme élément à la fois culturel et largement facilitateur dans l'apprentissage de l'allemand.

- en développant le bilinguisme dans les structures « petite enfance »
- en développant ou soutenant des signalétiques bilingues publiques

Le contexte linguistique et historique régional

Avant le XX^e siècle

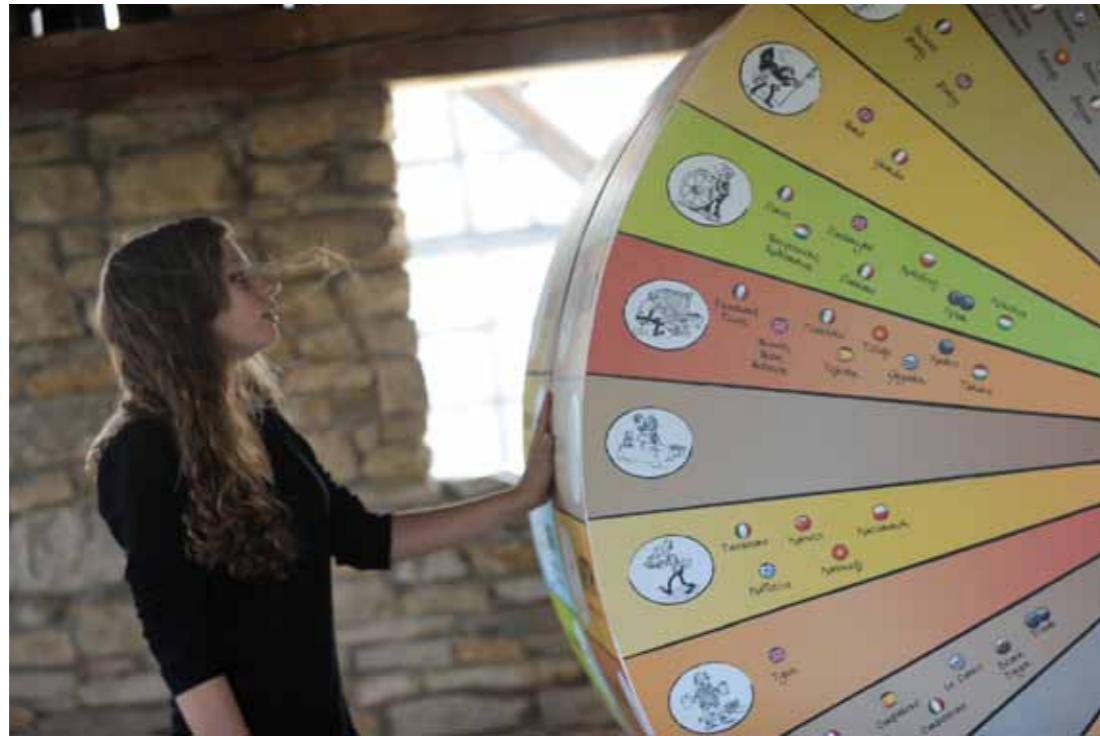
- À partir du IV^e siècle, l'allemand dialectal est la langue de la population.
- À partir du XVI^e siècle, l'enseignement en Alsace est effectué en allemand. Avant il était en latin.
- À partir du XIX^e siècle, le français constitue une discipline d'enseignement dans certaines écoles.
- À partir de 1860, l'enseignement en langue française est imposé par l'administration scolaire. L'allemand subsiste comme discipline avec un volume horaire très faible.
- Après 1871, l'enseignement est à nouveau effectué en allemand. Dans les communes historiquement francophones d'Alsace, il devient bilingue français-allemand, selon un régime proche de la parité horaire actuelle.

À partir du XX^e siècle

- À partir de 1919, l'enseignement est entièrement en français, sauf les 4h obligatoires de religion enseignées en allemand.
- En 1920, 3h obligatoires d'allemand sont réintroduites à partir de la 4^e année d'école élémentaire, puis en 1927 dès le milieu de la 2^e année.
- De 1940 à 1945, l'enseignement du français est supprimé.

- À partir de 1945, l'enseignement est assuré en français.
- Dès 1948, le Conseil Général du Bas-Rhin, et plus tard celui du Haut-Rhin, demandent le retour de l'enseignement obligatoire de l'allemand tel qu'il existait en 1939. Ce vœu est renouvelé chaque année.
- En 1950, la presse quotidienne alsacienne est encore diffusée à 90 % dans les éditions bilingues.
- À partir de 1975/78, un enseignement de l'allemand est réintroduit à raison de 2h30 par semaine en CM1 et CM2 sur la base d'un volontariat maîtres/élèves.
- En 1982, des expériences d'enseignement de l'allemand sont autorisées au CE1 et CE2. Le recteur d'académie incite à l'accueil des enfants en dialecte dans les maternelles. Cette mesure est peu appliquée en pratique.
- En 1991, le recteur étend l'autorisation d'enseignement de l'allemand (1 à 3 h par semaine) dans l'ensemble de l'école primaire.
- En 1991, des classes bilingues associatives sont créées.
- En 1992, l'académie crée des classes bilingues à parité horaire en maternelle, en 1994 à l'école élémentaire et en 1997 au collège.

Une histoire et des langues à l'Écomusée d'Alsace



Depuis le printemps 2012, l'Écomusée d'Alsace propose à ses visiteurs de découvrir, au travers de différents lieux d'exposition, les richesses liées aux langues et à l'histoire régionales.

«Sprochmühle»? Qu'est-ce que cela veut dire? Ce nom est en fait un condensé de dialecte et d'allemand standard qui signifie «moulin des langues». Il exprime d'emblée que la langue régionale a deux facettes, intimement entremêlées dans la longue histoire culturelle du territoire alsacien. Une signification symbolique mais pas seulement, puisqu'une partie de l'exposition est installée sur deux étages du moulin de Soultz, au centre de l'Écomusée. Plus loin, dans l'école du musée, une animation vidéo raconte l'histoire des langues à l'école d'Alsace, de Charlemagne à nos jours. Elle a été réalisée par la société

Signalétique bilingue des rues : aujourd'hui à l'Écomusée et peut-être un jour dans toutes les communes haut-rhinoises

Les rues de l'Écomusée sont un véritable modèle de signalétique bilingue. Chaque rue est dotée d'une plaque comportant son appellation en français, en langue régionale (Hochdeutsch) et dans l'une des variantes dialectales ou patoisantes de ces deux langues : alémanique, francique rhénan, welche, franc-comtois et en judéo-alsacien.

Audioscope avec une brochette de jeunes acteurs, pour la plupart issus du Théâtre alsacien de Ribeauvillé. Enfin, la tour forte de Mulhouse éclaire des aspects plus insolites de la langue régionale. On y découvre des chansons de troubadours alsaciens des XII^e et XIII^e siècle, ainsi que les origines de quelques noms de lieux et de famille de la vallée du Rhin.

Ludique avant tout !

La mise en scène est conçue par Jean-Claude Goepp, sonorisée en trois dimensions, et animée par des dessins facétieux de Jean-Paul Lieby. L'exposition est, bien entendu, entièrement bilingue. Ici on a le droit de toucher, de faire tourner des roues, de s'asseoir, d'appuyer sur des boutons, de tirer des livres, de soulever des volets ou d'ouvrir des portes. Bref, « die Sprochmühle » est un lieu de découverte ludique pour toute la famille. L'Écomusée met également en place des journées pédagogiques pour les classes.

Pour réaliser « die Sprochmühle » et les actions de médiation culturelle qui l'entourent, le comité fédéral des associations pour la langue et la culture régionales en Alsace et en Moselle Fer unsri Zukunft et l'association de l'Écomusée d'Alsace, liés par une convention, ont bénéficié du soutien financier et de l'aide technique du Conseil Général du Haut-Rhin (Mission langue et culture régionales).

La signalétique bilingue

«Der sichere Schulweg» : la sécurité en deux langues

Plus petit collège de la région transfrontalière par sa taille et par le nombre d'élèves qui le fréquentent, le collège René Schickelé de Saint-Louis est un collège de proximité. À deux pas de la Suisse, l'enseignement y est bien entendu bilingue.

En pays germanophone, le chemin de l'école « Schulweg » a pour devise « Sicher zur Schule - sicher nach Hause ». Ici, plus de 90 % des élèves se rendent au collège à pied et bon nombre d'entre eux traverse régulièrement la frontière. Il a donc été décidé d'entreprendre une action de sensibilisation envers les usagers de la route qui passent aux abords du collège. Le projet, présenté à la rentrée 2012 par la principale Véronique Adolphe à l'ensemble de l'équipe éducative, a été mené en classe de 4^e bilingue. Les élèves ont donc conçu, produit et implanté huit « Strassenfiguren » (silhouettes) avec un message en allemand et en français (ACHTUNG KINDER!,

SCHULWEG!, DENKT AN UNSERE KINDER, FAHRT LANGSAM! VORSICHT KINDER! ACHTUNG SCHÜLER!). Les élèves ont été encadrés par deux professeurs : Carole Ida Vois, professeure d'arts plastiques et Ismahin Addi, professeur en technologie et correspondant Sécurité Routière.



Signalétique bilingue dans les collèges

Plusieurs collèges, dont le collège Gambetta de Riedisheim et le collège de Ferrette, ont choisi de mettre en place une signalétique bilingue français/allemand (comme forme littéraire des parlers alsaciens). Une première dans toute l'histoire d'Alsace, puisque jamais le bilinguisme régional n'a été aussi visible dans un établissement scolaire de second degré.

Cet affichage public en langue régionale a une importance économique et culturelle, mais est aussi un premier pas vers le plurilinguisme. En effet, certaines salles sont également indiquées dans les autres langues enseignées dans l'établissement : latin, grec ancien et anglais, sans oublier le dialecte alsacien. D'autres collèges vont également élargir cette signalétique à des transcriptions en espagnol.

L'allemand fait partie de notre culture !

La commune d'Ingersheim dispose, depuis plus de 20 ans, de plaques de rues bilingues français/Elsasserditsch. Elle a également tenu à affirmer son engagement pour la langue régionale sous sa forme standard. Sur la plupart des maisons historiques ou remarquables, la commune, avec le soutien du Conseil Général du Haut-Rhin, a donc mis en place des plaques bilingues français/hochdeutsch retraçant l'histoire de chaque bâtiment.

Un site Internet entièrement dédié à la langue régionale : www.alsace-langues.com

La langue allemande et les dialectes alsaciens apparaissent de plus en plus essentiels pour la population et les pouvoirs publics. Éléments fondateurs de la culture régionale, leur pratique semble devenue incontournable dans la vie professionnelle, la recherche d'emploi et la dynamisation de l'économie régionale. Ce site public, cogéré par la Région, les Conseils Généraux et l'Académie, fournit toutes les informations nécessaires tant pour l'apprentissage et la pratique de la langue régionale que pour traiter de ses aspects économiques, culturels et professionnels.

CONTACTS

CONSEIL GÉNÉRAL DU HAUT-RHIN

Mission Langue et
Culture Régionales
100 Avenue d'Alsace - BP 20351
68006 Colmar Cedex

COMITÉ FÉDÉRAL DES ASSO- CIATIONS POUR LA LANGUE ET LA CULTURE RÉGIONALES D'ALSACE ET DE MOSELLE

29 rue de la Corneille
68000 COLMAR - Tél. 03 89 29 03 61

ASSOCIATION ABCM ZWEISPRACHIGKEIT

79 rue d'Ohlungen - 67590 SCHWEI-
GHOUSE SUR MODER
Tél. 03 88 72 60 37

CULTURE ET BILINGUISME D'ALSACE ET DE MOSELLE

5 boulevard de la Victoire
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 36 48 30

ASSOCIATION DES PROFES- SEURS DE L'ENSEIGNEMENT BILINGUE LEHRER

5 boulevard de la Victoire
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 36 48 30

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT BILINGUE ELTERN-ALSACE

50 avenue d'alsace - 68 025
COLMAR CEDEX - tél. 03 89 20 46 74
www.eltern-bilinguisme.org

ASSOCIATION HEIMETSPROCH UN TRADITION

7 rue de la Grotte - 68230 WALBACH
Tél. 03 89 71 15 10

ACADÉMIE DE STRASBOURG - RECTORAT

6 rue de la Toussaint
67975 STRASBOURG CEDEX 9
Tél. 03 88 23 37 23
Site web : www.ac-strasbourg.fr

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION DES MAÎTRES D'ALSACE - IUFM

141 Avenue de Colmar - 67100
STRASBOURG - Tél. 03 88 40 79 40
Site web : www.alsace.iufm.fr

DIRECTION DES SERVICES ACADÉMIQUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU HAUT-RHIN

21 rue Jean-Jacques Henner
BP 548 - 68021 COLMAR CEDEX
Tél. 03 89 21 56 56

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE DOCUMENTATION PÉDAGO- GIQUE DU HAUT-RHIN (CRDP)

12 rue Messimy - 68025 COLMAR
CEDEX - tél. 03 89 23 30 51
mail : cddp68@crdp-strasbourg.fr

GOETHE INSTITUT INTER NATIONES

22 rue Descartes - 67084 STRAS-
BOURG CEDEX - tél. 03 88 15 71 21

OFFICE POUR LA LANGUE ET LA CULTURE D'ALSACE

11A rue Edouard Teutsch
67000 STRASBOURG

ASSOCIATION KIDDY

14 rue du Panorama - 68440
ZIMMERSHEIM - tél. 03 89 44 69 72
www.multimania.com/kiddyassoc/
mail : kiddyassociation@aol.com

ASSOCIATION DES ÉLUS D'AL- SACE POUR LA PROMOTION DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE ALSACIENNES (AEPLAL)

42 rue de la République
68040 INGERSHEIM

**Pour découvrir
l'éducation bilingue, téléchargez
gratuitement le film édité
par le CRDP d'Alsace et le Conseil
Général du Haut-Rhin sur
www.crdp-strasbourg.fr.**

**Il est vendu à prix coûtant : 8 euros
dans les antennes du CRDP
(disponible en version française
et en version allemande).**

Conseil Général



Haut-Rhin